

APRÈS ART. 1ER A

N° 1941

# ASSEMBLÉE NATIONALE

7 décembre 2023

---

CONTRÔLER L'IMMIGRATION, AMÉLIORER L'INTÉGRATION - (N° 1943)

Commission	
Gouvernement	

## AMENDEMENT

N ° 1941

présenté par

Mme Diaz et les membres du groupe Rassemblement National

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

#### APRÈS L'ARTICLE 1ER A, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.